

226C0826
FR0010667147-FS0520

11 juin 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

COFACE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 juin 2026, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 8 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire de CNP Assurances¹ et CDC Croissance², les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir, indirectement, 6 649 968 actions COFACE SA³ représentant autant de droits de vote, soit 4,43% du capital et des droits de vote de cette société⁴, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
CDC (en direct)	0	0
CNP Assurances ¹	4 577 898	3,05
CDC Croissance ²	2 072 070	1,38
Total CDC	6 649 968	4,43

Ce franchissement de seuils résulte de la restitution d'actions COFACE SA détenues à titre de collatéral, par CNP Assurances.

¹ Détenue par CNP Assurances Holding, elle-même détenue par La Banque Postale, elle-même détenue par La Poste, elle-même contrôlée par la CDC.

² Contrôlée par la CDC.

³ Dont 4 570 972 actions COFACE SA détenues à titre de collatéral.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 150 179 792 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.